

L'abonnement à News Tank est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank. Imprimé par Xavier Teissedre <u>pour son seul usage</u> (ab. n° 13929)

# CPER 2015-2020 : 25 Md€ d'investissements publics dont 3,5 Md€ pour l'Esri (étude CGET)

Paris - Publié le jeudi 14 septembre 2017 à 17 h 44 - Actualité n° 101556

Les <u>CPER</u> 2015-2020 représentent 29,5 Md€ d'investissements publics, dont 14,3 Md€ de l'État et 15,2 Md€ des régions. Sur ce montant, les volets enseignement supérieur, recherche et innovation se voient dédier 3,5 Md€ de crédits — 1,6 Md€ de l'État et 1,8 Md€ des régions — soit 12 % des CPER. C'est ce qu'indique l'étude du commissariat général à l'égalité des territoires, présentée lors du colloque de l'<u>Avuf</u> « La proximité... facteur d'excellence », organisé à Saint-Brieuc, les 14 et 15/09/2017.

Rattaché au Premier ministre, le <u>CGET</u> est chargé d'assurer le suivi et la coordination interministérielle des politiques de cohésion des territoires. À ce titre, il pilote la mise en œuvre des contrats de plan État-Région.

Pour l'<u>Esri</u>, les CPER sont « complémentaires des financements plan campus et PIA » ; viennent en « soutien des projets structurants pour la politique de site » et participent à « l'équilibre national du financement de l'ESR », rappelle l'étude. Ainsi le volet Esri des CPER s'inscrit en cohérence avec la loi ESR de 2013 et s'organise autour de trois priorités :

- soutenir la compétitivité et l'attractivité des territoires ;
- offrir des campus attractifs et fonctionnels;
- soutenir une politique de site « dynamique et cohérente ».

L'étude propose aussi l'analyse du déploiement des CPER dans l'Esri de trois régions : la Loire, la Bretagne et l'Occitanie.

## « Contribuer à l'attractivité des métropoles »

Les CPER « contribuent à l'attractivité des métropoles et des grandes agglomérations et au développement de campus de proximité, en particulier dans les villes moyennes ».

Ils contribuent également « en améliorant l'accueil des étudiants, en modernisant les bâtiments et les équipements et en confortant le rayonnement scientifique des territoires par le soutien à la recherche et au transfert de technologie ».

Les typologies de projets soutenus dans l'Esri, par les CPER:

- Immobilier universitaire : réhabilitation, mise aux normes et efficacité énergétique ; constructions nouvelles...
- Vie étudiante : logement étudiant notamment infrastructures numériques ;
- Recherche: équipements, fonctionnement et immobilier.

## Les volets thématiques des CPER

Les CPER s'organisent autour de volets thématiques suivants :

- Mobilité mutimodale ;
- enseignement supérieur, recherche et innovation;
- transition écologique et énergétique;
- numérique ;
- innovation filières d'avenir et usine du futur ;
- territoire;
- emploi (priorité transversale).

Trois exemples de CPER : Loire, Bretagne et Occitanie

CPER 2015-2020 : 25 Md€ d'investissements publics dont 3,5 Md€ pour l'Esri (étude C...

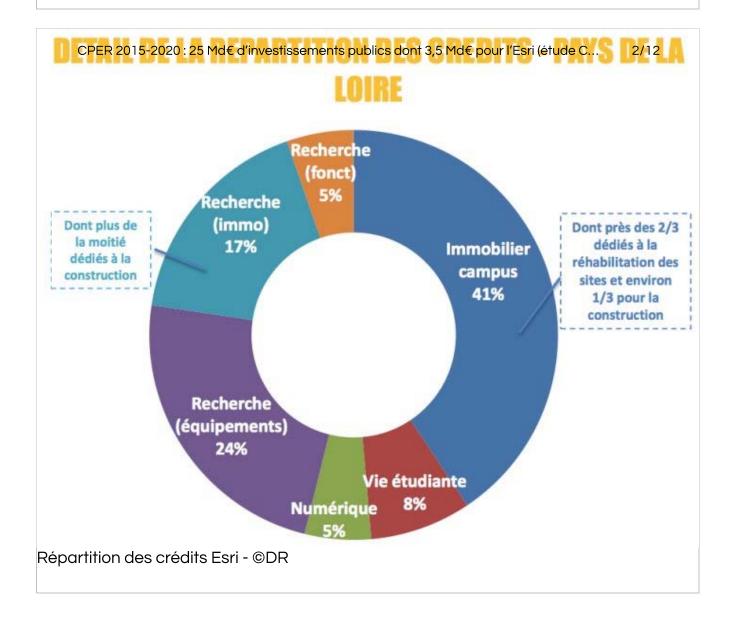
/12

# Pays de la Loire

## Crédits Esri:

Sur un CPER de 1,170 Md€, 224,4 M€ de crédits sont dédies à l'enseignement supérieur et la recherche (soit 19 % du CPER).

- 120,9 M€ (soit 54 %) sont destinés à l'enseignement supérieur et la vie étudiante ;
- 103,5 M€ (soit 46 %) vont à la recherche.



CPER 2015-2020: 25 Md€ d'investissements publics dont 3,5 Md€ pour l'Esri (étude C...

3/12

# Pays de la Loire

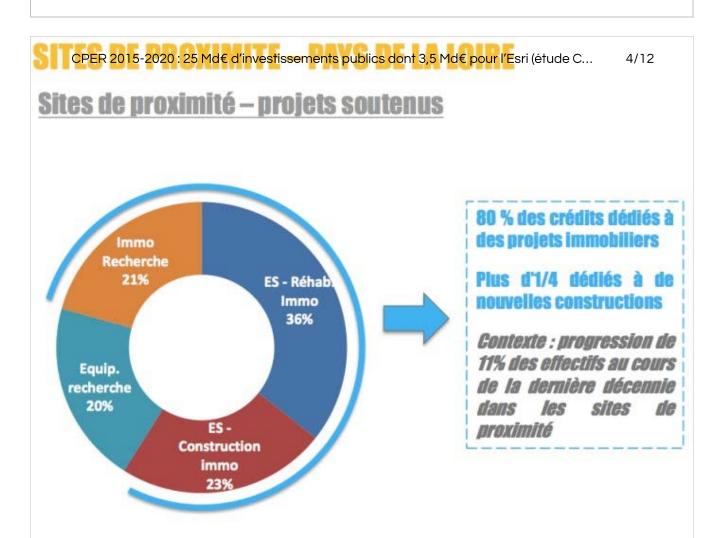
Répartition territoriale:

Sur le volet enseignement supérieur :

- 80 % du CPER sont dédiés aux sites métropolitains, qui concentrent 91 % des étudiants de la région ;
- 20 % vont vers les sites de proximité qui compte 9 % d'étudiants de la région.

Sur le volet recherche:

• 83 % du CPER est en métropole est 17 % sur les sites de proximité.



Les projets soutenus dans les sites de proximité - ©CGET

5/12

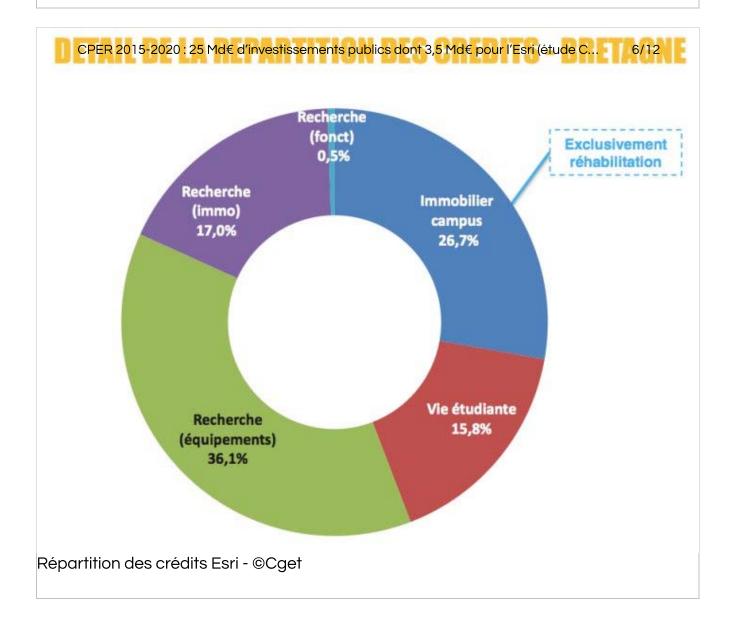
CPER 2015-2020 : 25 Md€ d'investissements publics dont 3,5 Md€ pour l'Esri (étude C...

# **Bretagne**

Crédits Esri

Le CPER de la région Bretagne s'élève à 1,8 Md€ de crédits. Le volet Esri représente 16 % du CPER soit 288,4 M€ de crédits.

- 124,15 M€ soit 43,1 % vont à l'enseignement supérieur et la vie étudiante ;
- 164,64 M€ (56,9 %) sont attribués à la recherche.



CPER 2015-2020 : 25 Md€ d'investissements publics dont 3,5 Md€ pour l'Esri (étude C...

**Bretagne** 

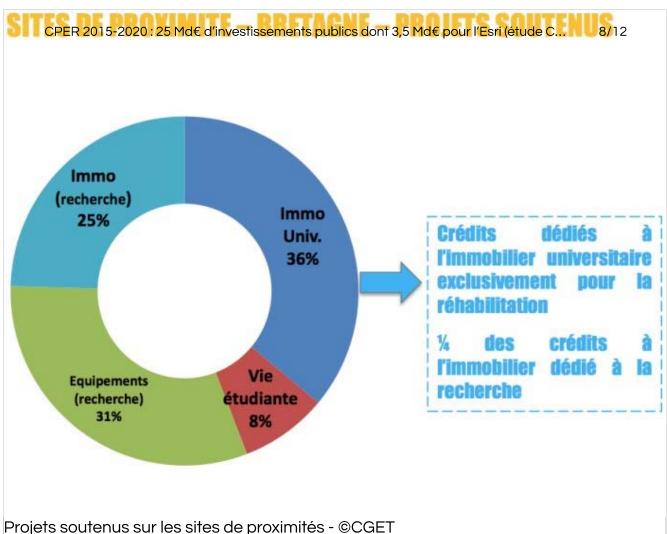
Répartition territoriale

Sur le volet enseignement supérieur :

- les sites métropolitains concentrent 83 % des financements du CPER. Ces sites comptent 81 % d'étudiants.
- 17 % sont destinés aux sites de proximité qui rassemblent 19 % des étudiants.

Sur le volet recherche:

 79 % des crédits du CPER sont dédiés aux métropoles et 21 % aux sites de proximité.



CPER 2015-2020 : 25 Md€ d'investissements publics dont 3,5 Md€ pour l'Esri (étude C...

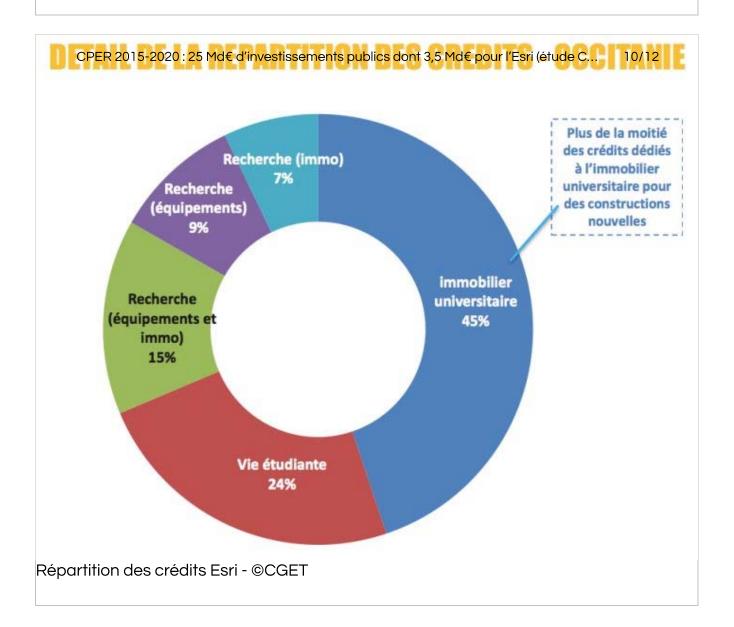
1/12

## **Occitanie**

Crédits Esri

Le CPER s'élève à 4,3 Md€. 490 M€ sont dédiés à l'Esri soit 11 % du CPER.

- 403 M€ soit 69 % sont dédiés à l'enseignement supérieur et la vie étudiante;
- 183 M€ soit 31 % vont à la recherche.



CPER 2015-2020: 25 Md€ d'investissements publics dont 3,5 Md€ pour l'Esri (étude C... 11/1)

## **Occitanie**

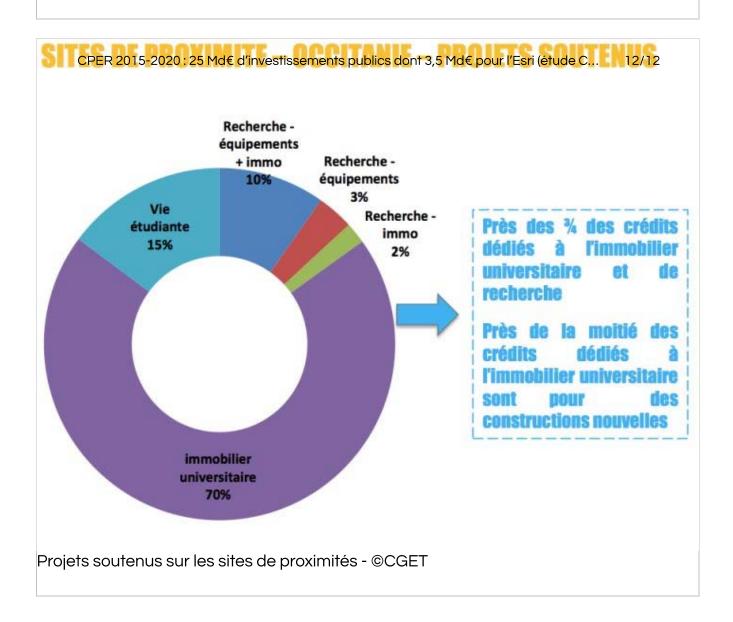
Répartition territoriale:

Sur le volet enseignement supérieur,

- 56,9 % des crédits du CPER se dirigent vers les métropoles (84 % d'étudiants) ;
- 40,3 % sont dédiés aux sites de proximité (16 % d'étudiants).

En recherche,

• les métropoles rassemblent 81 % des crédits et 19 % pour les sites de proximité.



Financements « infra » régionaux des CPER

Les collectivités locales participent au financement des CPER. Pour Catherine Soldano, sociologue à l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, ce financement pose question :

« Nous voyons que près d'un cinquième du financement des collectivités locales » infra» régionales est dédié aux CPER. Quand on descend dans le détail, l'appui des collectivités va à leur territoire. On peut se demander ce que l'État soutient en matière de développement universitaire sur les territoires. Sur certains sites, sans les collectivités, des projets ne seraient pas soutenus par l'État.»

### Région Loire

Les collectivités « infra » régionales financent les projets Esri du CPER à hauteur de 52 M€ :

- Dans les sites de proximité, ce soutien est de 12 M€ soit 31 % du montant des projets;
- dans les sites métropolitains, ce soutien est de 40 M€ soit 24 % du montant des projets.



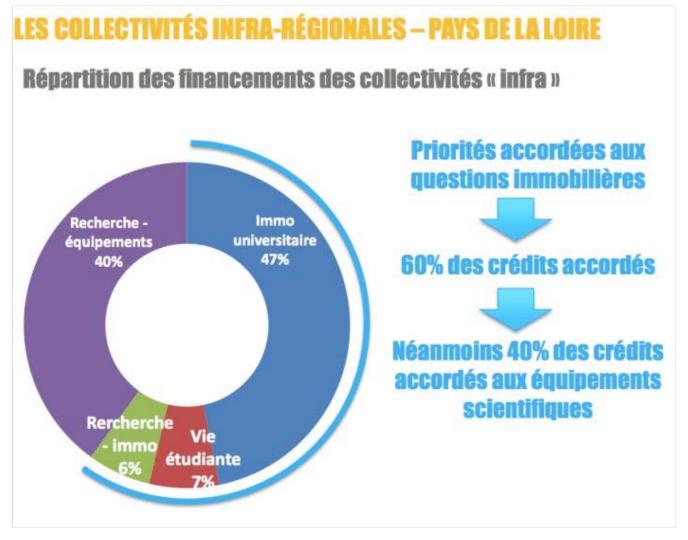
Répartition des financements Infra-régionaux dans les pays de la Loire - © CGET

#### Région Bretagne

Les collectivités « infra » financent les projets Esri du CPER à hauteur de 46 M€:

• Dans les sites de proximité, ce soutien est de 9,5 M€ soit 16,5 % du montant des projets ;

• dans les sites métropolitains, ce soutien est de 46 M€ soit 18,5 % du montant des projets.

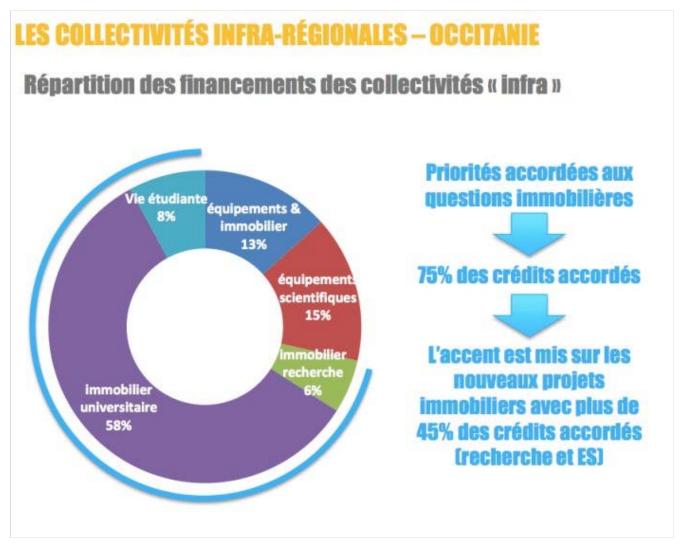


Répartition des financement des collectivités infra en Bretagne - © CGET

#### Région Occitanie

Les collectivités « infra » financent les projets Esri du CPER à hauteur de 88 M€

- Dans les sites de proximité, ce soutien est de 39 M€ soit 20,1 % du montant des projets ;
- dans les sites métropolitains, ce soutien est de 46,7 M€ soit 13,3 % du montant des projets.



Répartition des financements infra en Occitanie - © CGET

## Association des Villes Universitaires de France



Association créée en 1993, par Pierre Albertin, député-maire de Rouen.

Présidente : Catherine Vautrin (Reims Métropole, élue en juin 2014)

Délégué général : François Rio

#### Objectifs:

- Regrouper les villes universitaires et promouvoir leurs intérêts communs.
- Offrir un lieu d'échange sur les questions d'enseignement supérieur, de la recherche, et de vie étudiante.
- Participer activement à l'amélioration de la qualité des formations supérieures et de la valorisation de la recherche dans notre pays.

#### Membres:

Ville d'Arras, Communauté du Pays d'Aix, Bourges Plus, Brest Métropole, Ville de Brive, Cambrai Agglomération, Castres-Mazamet, Ville de Clermont-Ferrand, Ville d'Ivry, Ville de Lyon, Ville de Metz, Montpellier Méditerranée Métropole, Communauté Urbaine du Grand Nancy (élue en 2016), Ville de Nantes, Niortais Agglomération, Agglomération d'Orléans, Ville de Paris, Ville de Pessac, Reims Métropole, Roannais Agglomération, La Roche sur Yon Agglomération, Grand Poitiers, Villes de Sceaux, Tarbes et Villeurbanne.

Association des Villes Universitaires de France Reims Métropole 3 rue Eugène Desteuque 51722 Reims Cedex - FRANCE







Fiche n° 1942, créée le 05/05/14 à 12:26 - MàJ le 17/09/15 à 13:45

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »